

AVRIL 1992 - N° 180

L'ECHO

S'LÄUCHBLÄTTEL

Journal de quartier
publié par l'Association de Défense des intérêts de la Robertsau



CENTRE ROBERTSAU
l'avis des présidents d'association

DES PROJETS POUR DEMAIN
vos réactions à l'expo

PENETRANTE -EST
la forêt toujours menacée



RUE DES JARDINIERS

Le réaménagement de cette rue est à l'ordre du jour. Conscient de l'importance de ces travaux pour la suite des aménagements de rue dans notre quartier, l'ADIR plaide pour un aménagement de qualité de type cour urbaine.



HOELLINGER-FUCHS & Cie

94, rue de l'Angle - 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88.31.12.32



COMMERCANTS - ARTISANS

Pour votre Publicité

pensez à

L'ECHO

Renseignements **88 31 24 75**

**VENTE MATERIEL
DEPANNAGE - ENTRETIEN**

CHAUFFAGE SCHOTT
Tél. 88 31 30 59



4, chemin du Jungerngut
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

Fleurs Issler



STRASBOURG
ROBERTSAU
Tél. 88.31.05.09

Des fleurs
dans le monde entier
par Interflora

TOUTE DÉCORATION FLORALE



**Immobilière
des Jardins**

**Achat - Vente - Location
Gestion immobilière
Syndic**

Maisons, appartements
Locaux commerciaux
Immeubles, terrains

9, r. des Jardiniers - 67000 STRASBOURG

88 41 94 87

Etablissement horticole
René SOMMER

40 chemin du Beulenwoerth 67000 STRASBOURG
Téléphone 88 31 15 38

**LIVRAISON GRATUITE
STRASBOURG ET FAUBOURG**

**Toutes Décorations Florales
et mortuaires**

**Plantes vertes et Bouquets
Fleurissement et
Entretien de Tombes
Plantes à Massifs et Balcons**



**ETABLISSEMENTS HORTICOLES
Frédéric ROTH**

Plantes de serre et d'appartement
Palmiers et plantes pour balcons
Bouquets - Couronnes - Gerbes
Travaux décoratifs

52, rue Jeanne d'Arc - 67000 Strasbourg-Robertsau - Tél. 88.31.16.67
PAVILLON DE FLEURS FREDERIC ROTH
Place des Peupliers - 88 31 19 12

Livraison gratuite Strasbourg et Faubourg



Renifleurs.....	5
Pénétrante- Est.....	7
Rue des jardiniers.....	9
Personnes âgées.....	11
Centre Robertsau.....	14 - 15
Expo.....	16
L'Escale.....	17
Rêve ou cauchemar.....	19
Les droits de l'arbre.....	25

L'ECHO - N° 180

Bulletin trimestriel publié par l'Association de
Défense des Intérêts de la Robertsau
Association agréée par arrêté préfectoral
du 24.4.84 pour la défense de la Nature,
de l'Environnement et du cadre de vie

Directeur de la publication : Edgar HERRMANN

Coordination
et mise en page : Bernard IRRMANN
31 rue de l'angle 67000 Strasbourg

Comité de rédaction :
M. DANON, J. GRATECOS, M. HOFFSESS,
C. LEMARQUAND, R. JEANVOINE, L. MOE-
DER, H. SCHWARTZ.

Imprimerie SICOP - Bischheim
9000 exemplaires

BULLETIN D'ADHESION A L'ADIR

Nom
Prénom
Adresse

Signature:

à transmettre à:
E. HERRMANN 7 rue Isaac Haffner 67000 Strasbourg

Cotisation annuelle : 50 F
Membre d'honneur : 100 F et +

EDITORIAL

La démocratie abandonnée

On aura beaucoup parlé, ces derniers temps, d'élections, de
suffrages exprimés, de votes blancs, d'abstentions... dans un
diagnostic de plus en plus alarmant de l'état de notre démocratie.
Et chacun de se lancer dans des analyses savantes sur la perte du
sens civique, l'individualisme croissant, le mal-vivre de nos conci-
toyens ou encore le déperissement de l'esprit public, sans que,
pour l'instant, de réels remèdes aient pu être imaginés.

Quant à nous, sans vouloir hurler avec les loups, nous répéterons
constamment, -et au risque de radoter-, que la démocratie doit être
réappropriée par les gens et pas seulement confiée par quel-
ques techniciens ou élus. Car, la question qu'il faut se poser est
bien celle-ci: à quelles occasions et dans quelles enceintes les
citoyens ont-ils la possibilité de peser réellement sur les choix qui
les concernent?

L'exercice de la démocratie ne doit-il pas dépasser les seules
échéances électorales, où ne peuvent être dessinées que les
grandes options, pour s'inscrire dans un travail quotidien, où se
déterminent les réalités et le concret?

Nous pensons que c'est l'absence de ce travail continu et direct
avec les usagers, les riverains, les habitants qui est une des
causes, -certes pas la seule-, du dysfonctionnement de notre vie
publique.

A trois reprises récemment, nous avons pu conforter cette opinion.

D'abord, à l'occasion de l'exposition de décembre sur la Robertsau
et du débat qui l'a ponctué. Et bien, force est de constater que cette
opération n'a servi, somme toute, qu'à "faire passer" des projets
municipaux, avec un déploiement assez impressionnant de tech-
niques de communication. Le débat a clairement montré qu'il n'y
avait plus rien à débattre: chacun y est allé de son couplet, dans un
pseudo-dialogue bien tronqué...

Rien ou peu à débattre également au cours des premières ré-
unions du Comité de pilotage, installé en février par la Municipalité.
Pour reprendre la formule d'un de ses membres, un Comité de
pilotage suppose qu'il y ait quelque chose à piloter, sur laquelle on
ait prise. Les options déjà arrêtées, les plans déjà dessinés ne
peuvent susciter qu'un assentiment ou rejet, pas débat. La démocra-
tie s'installera dans ce Comité lorsqu'il sera appelé à réfléchir sur
des interrogations et non plus seulement à valider des solutions.

Enfin, l'expérience que nous avons menée au sujet de l'aména-
gement de la rue des Jardiniers, -et que nous espérons renouveler à
d'autres sujets-, a clairement démontré qu'un dialogue sérieux
pouvait être mené avec les gens, autour d'options variées d'amé-
nagement, de façon à coller au mieux à leurs attentes. Pourquoi ne
pas officialiser ce type de démarche à l'occasion, par exemple, de
l'aménagement futur de la rue du Dr François?

La démocratie, c'est le gouvernement du peuple, mais comme
disait Tocqueville, "ceux qui préchent la démocratie, l'abandon-
nent en arrivant au pouvoir."

Marc HOFFSESS

- QUINCAILLERIE
- ARTICLES DE MENAGES
- CADEAUX
- LISTE DE MARIAGE

Gérard HERR

anct. L. BURKENBERGER

19, rue Mélanie
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. : 88.31.06.08

★ Depuis plus de 50 ans au service du client ★

**BOULANGERIE-
PATISSERIE**

Léon Eckert

91 rue Boecklin
67000 Strasbourg-Robertsau
Tél. 88.31.05.56

Le pain
de nos ancêtres
Longue
conservation

BRASSERIE P.M.U.

« AU TIVOLI »

M. Alain HAMM
71, rue Boecklin - 67000 STRASBOURG
Tél. 88.31.17.49



**Chauffage
BRENNER**
Jean PETIT

MAGASIN - ATELIER
ELECTRO - MENAGER
SANITAIRE - ELECTRICITE

25, Rue Boecklin
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88.31.07.79



**ETABLISSEMENTS
WERNERT F.**

INSTALLATIONS SANITAIRES
PLOMBERIE
CANALISATIONS
ZINGUERIE
TOUS TRAVAUX DE TOITURES/ISOLATION

76a, rue des Jardiniers
67000 STRASBOURG ROBERTSAU Tél. 88.31.03.20

Pascal Menaut
Gerant



Dépannage TV-Hifi-Magnétoscope
Montage antennes Paraboliques et classiques
Dépannage, études et réalisations pour l'industrie
Ventes de pièces détachées

VALERIE ET CHRISTOPHE
vous accueillent

AU COQ BLANC

9, rue Mélanie
67000 Strasbourg - Robertsau
Tél. 88 41 87 77



Fermé Dimanche et jours fériés

Plat du jour - Carte
Pierrade (soir uniquement)

**FABRICATION MÉCANIQUE
EN TREILLIS DE FIL DE FER**

Spécialités

- Erection de clôtures complètes
- Clôtures d'enceintes
- Stade, Tennis, etc...
- Grillages en tous genres : Ondulé, Simple, Torsion Bordure parisienne

KRIEGER RIMMELIN

35 rue Boecklin - Strasbourg-Robertsau - Tél. 88.31.15.29



Dany H.

48 rue Boecklin
STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88.41.92.19

Pour vous Madame :

- PRÊT A PORTER - PULL
- LINGERIE
- RAYON MERCERIE

Pour vous Monsieur :

- CHEMISERIE
- PULL ET SOUS-VÊTEMENT

NUISANCES

Jacques GRATECOS

Questions de nez

Une campagne olfactométrique à Strasbourg ou quand les industriels ne sont pas en odeur de sainteté...

Avoir du nez c'est selon le dictionnaire, faire preuve de clairvoyance, de flair, de perspicacité. A Strasbourg et à Kehl depuis le 22 janvier et durant un an, cela signifie aussi, entre les effluves, les exhalaisons et les émanations, reconnaître les senteurs et les parfums, distinguer les remugles et la puanteur.

Voilà le programme que se sont fixé les quelque 300 bénévoles habitant les quartiers limitrophes du Rhin, si souvent envahis par des odeurs plus que désagréables. Mais qu'attend-on exactement de ces renifleurs ?

D'abord qu'ils fassent preuve de discipline et n'oublient pas le mercredi à 7h00 et le samedi à 19h00 de mettre le nez dehors et de "humer" l'air extérieur, quelques instants : de 30 s à une minute (sic) !

Ensuite qu'ils remplissent un petit carton-réponse sur lequel des dessins représentant des cigognes à l'évidence alsaciennes (leur coiffe en est la preuve) permettent d'indiquer le degré de gêne occasionnée par des odeurs éventuelles.

Enfin qu'ils n'hésitent pas à signaler si, à d'autres moments de la journée ou de la semaine, ils relèvent des désagréments olfactifs. Tout cela semble a priori bien simple, pourtant n'en nions pas les nombreuses difficultés.

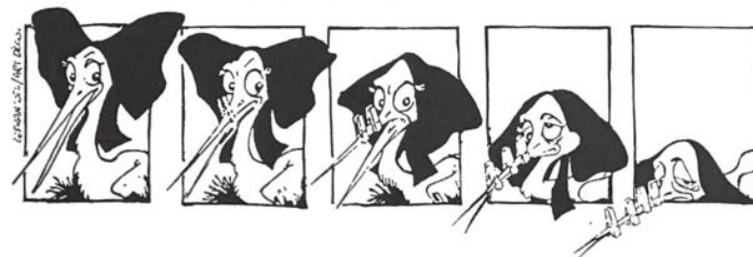
La première fut de rassembler les 300 nez nécessaires. Les Robertsauviens, en particulier, n'aiment apparemment pas trop fourrer leur nez dans les affaires ou plutôt dans les odeurs des autres et ce ne fut pas une mince affaire pour les responsables de l'ASPA (Association pour la Surveillance de la Pollution Atmosphérique) que de trouver des nez dans notre quartier pourtant au premier rang face aux émanations nauséabondes. Autre difficulté imposée aux renifleurs : ne pas rater le rendez-vous avec les odeurs et ne pas laisser passer le moment précis où il faut humer. En effet le but de l'opération est de repérer, à une heure et à un jour dits, la provenance de certaines odeurs. Ne pas respecter l'horaire imposé fausse donc la fiabilité des conclusions qui permettent d'établir pour chaque quartier "une rose des odeurs gênantes."

Problème encore soulevé par de nombreux renifleurs dès la première réunion : pourquoi les industriels peu en odeur de sainteté, mais qui ne sont pas des enfants de chœur, ne dégazeraient-ils pas en dehors des heures de reniflement ? Les réponses apportées ne semblèrent pas satisfaire les sceptiques. On s'empressa également de leur souligner qu'il ne fallait pas établir de confusion entre odeur gênante et toxicité : l'oxyde de carbone n'a aucun parfum, il est pourtant mortel. Au

contraire certaines odeurs nauséabondes ne présentent aucun danger.

En conclusion l'on pourrait se demander s'il n'aurait pas été plus simple d'utiliser des instruments de mesure plus fiables et fonctionnant 24 heures sur 24. La réponse est non, tout simplement parce que ces appareils n'existent pas. Les nez sont donc indispensables et les hommes n'ayant pas sans leur nez, Cyrano de Bergerac ne nous aurait pas démentis, il faut faire appel aux hommes pour déterminer la gêne due aux odeurs.

Il reste que dans moins d'un an les renifleurs seront au bout de leurs peines. A l'issue de l'enquête il nous a été affirmé que des actions concrètes seraient engagées contre les industriels responsables d'émanations désagréables. Pourtant, attendre si longtemps n'est-ce pas accorder un moratoire aux pollueurs ? A-t-on réellement besoin d'une opération de ce type pour déterminer la cause des nuisances ? Les Robertsauviens sont, dans tous les sens du terme, au parfum depuis longtemps. Alors cette campagne ne serait-elle pas simplement un moyen de les mener par le bout du nez ?



Mauvaises odeurs : un peu, beaucoup, pestilentiellement...

DERNIERE MINUTE

Un parking souterrain

Nous apprenons en dernière minute que le Centre de la Robertsau se verra doté d'un parking souterrain. D'une capacité de 200 places, cet équipement se situera sous l'actuelle bibliothèque et bénéficiera de deux entrées, l'une rue Mélanie, l'autre par le futur axe Nord Sud. Cette décision, devrait permettre de résoudre les différents problèmes liés au problème de stationnement au coeur de notre quartier. La création de cet ouvrage sera sans doute accueillie

avec soulagement, tant il est vrai que la question des parkings à proximité des commerces est devenue préoccupante. Vu le coût non négligeable d'un tel équipement, la CUS réalisera ce projet en partenariat avec la société américaine «Parking Lot» spécialisée dans ce domaine. Sont également prévus des emplacements privés, à l'année ou par tranche horaire. D'après nos renseignements, ce parking devrait voir le jour (si l'on peut dire) d'ici 1994...

**Pour plus
de renseignements**

les particuliers qui désirent dès à présent réserver un emplacement peuvent contacter à compter du 1.4.92 le service de la circulation et des déplacements urbains en chiffrant le 88 60 90 90 (poste 93 82).

CHARLY FRANTZ

PAYSAGISTE

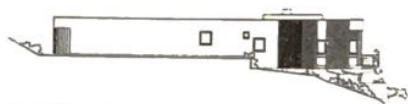
21, rue Jeanne-d'Arc
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88.41.98.84 - privé 88.33.59.45

H I F I SERVICE

TELE 88 41 85 84

85, route de La Wantzenau

VIDEO Strasbourg-Robertsau



C. OFFNER J.P. GILCH F. KALK P.H. TRAN
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ARCHITECTURE

81, rue Saint-Fiacre - 67000 STRASBOURG

Tél. : 88.41.84.84 - Télécopie : 88.31.23.62



RESTAURANT

Le St Fiacre

Propriété M. et Mme Michel Haegele

CARTE - PLAT DU JOUR
SPECIALITÉS Russes et POLONAISES
SUGGESTIONS DU PATRON

86 rue Saint Fiacre Strasbourg-Robertsau Tél. 88 31 64 94

SALLE CLIMATISÉE

Pépinières Frédéric SCHOTT



97, rue Mélanie - 67000 STRASBOURG

GERANIUMS
FLEURS ANNUELLES
REPLANTS DE LEGUMES
FRAISIERS - PLANTES VIVACES
CONIFÈRES - ARBUSTES - ROSIERS

Gaz de Strasbourg



l'énergie naturelle

14, PLACE DES HALLES 67000 STRASBOURG - TEL 88 75 20 75

PENETRANTE - EST

La forêt toujours menacée

Le nouveau tracé de la Pénértrante-Est évite les maisons de la rue de la Carpe Haute et nous sommes les premiers à nous en réjouir. Au niveau du port aux pétroles la création d'un demi tunnel permet, de rapprocher le tracé des cuves et de rester en conformité avec la directive Seveso qui fixe les distances à maintenir entre les installations classées et la voirie. Pour autant, la nouvelle proposition n'emporte pas notre adhésion. Pourquoi ?

Vilain mensonge

D'abord, tout simplement parce que la forêt n'est pas épargnée. Le tracé amputera le massif de forêt rhénane d'une trentaine d'hectares. Il faut le souligner car la réunion de concertation avec Mme le Maire et l'exposition qui a eu lieu à l'Escalé pouvait laisser croire le contraire. Plus récemment encore, on pouvait lire dans le numéro de janvier de Strasbourg Magazine qu "elle épargne complètement la forêt". Un vilain mensonge puisque la Pénértrante-Est, d'une emprise de 30 mètres, passe toujours dans le Thalerkopf, zone de détente et de loisirs très fréquentée par tous les Strasbourgeois. Rappelons aussi la richesse exceptionnelle de ce lambeau de forêt du Rhin en passe de classement en réserve naturelle volontaire.

Le long du Rhin, le nouveau tracé se propose d'emprunter le parcours de l'actuel canal de drainage. L'actuelle route EDF serait transformée en cheminement cyclable et en parkings. Très chatoyante sur le papier cette proposition ne résiste pas à une analyse plus approfondie. Premièrement parce que le canal en question est devenu bien plus qu'un simple tuyau et abrite une faune et une

flore tout à fait équivalente à celle des bras renaturés non loin de là à grand frais. Les promeneurs seraient les premiers à regretter que ce lieu devienne "une rivière sans eau".

La création de parkings supplémentaires dans cette zone de loisirs n'est pas souhaitable. La multiplication des places de stationnement aura un effet aspirant et la capacité d'accueil du milieu naturel est déjà à la limite de la saturation. Faut-il vraiment organiser l'espace pour répondre à des situations d'exception et continuer à encourager l'utilisation de la voiture comme moyen d'accès à cette zone de détente de proximité ? Nous pensons que non. Il est temps de nous débarasser de ce réflexe du partout et toujours en voiture. L'urgence ce n'est pas de créer de nouveaux parkings, mais de favoriser les autres moyens d'accès.

L'alibi

Dans cette optique, nous devrions nous satisfaire de la création d'un cheminement cyclable le long de la future pénértrante. En fait, les possibilités de déplacement pour les deux roues sont tellement diverses et riches dans ce secteur qu'un cheminement le long d'une route à

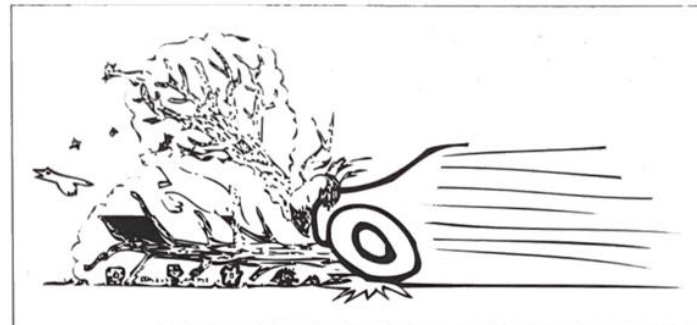
grande circulation n'offre que très peu d'intérêt et sera peu utilisée par les cyclistes qui préféreront se déplacer loin du bruit et des odeurs de gaz d'échappement. Cette piste cyclable relève d'ailleurs de l'alibi que d'un réel souci de développement de ce mode de transport.

Une autre approche

Globalement on peut s'interroger sur l'utilité d'une emprise de 30 mètres pour une route dont le seul objectif est de délester le quartier du trafic de transit. N'oublions pas qu'à l'origine cette route devait également desservir la future gare TGV à Hoerd et permettre l'accès au Port aux pétroles par le nord. Le projet de gare TGV est chaque jour plus incertain. Quant à l'accès au port, pourquoi développer les voies d'accès à une zone dont tout le monde s'accorde à penser qu'elle n'est plus à sa place, et dont le nouveau POS limitera l'extension ? Enfin, on sait bien que les nouvelles voiries génèrent autant de trafic qu'elles en absorbent. Une spirale infernale dont il serait temps de sortir.

En résumé quelle est notre position ? Nous demandons l'abandon de la partie nord du tracé de la Pénértrante Est c'est

à dire au-delà du port aux pétroles pour préserver la forêt dans son intégralité. La restauration et l'ouverture à la circulation de l'actuelle route EDF sans extension d'emprise pour absorber le trafic de transit à travers le quartier. Le maintien du canal de contre drainage. L'engagement d'une réflexion de fond sur les possibilités de développement des transports en commun et des deux roues comme mode de transport urbain et péri urbain.



Environ 30 ha de forêts rhénanes sont menacés par le nouveau tracé de la Pénértrante Est

B. IRRMANN

PUBLICITE
Thierry Herbol

ENSEIGNES • VEHICULES • VITRINE
CALICOTS • STORES • BANDEROLES
PANNEAUX PUBLICITAIRES

2a, rue du Milieu
67200 ECKBOLSHEIM
Tél. 88.78.62.06
Fax 88.78.77.21

Électricité Générale

André OBERLÉ
INDUSTRIE
BATIMENT



Tél 88 31 33 93 Fax 88 31 55 88
1B, CHEMIN DE L'ANGUILLE 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

CHARBONS - BOIS - MAZOUT
POELES ET CUVES A MAZOUT

MAECHLING
anc. HANSMAENNEL

88.31.10.50 33, rue des Jardiniers
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU



CORDONNERIE
CLAUDE
3, rue du Chevalier Robert
Strasbourg-Robertsau
Tél. 88.31.44.06
Travail artisanal
Petite maroquinerie

ENTREPRISE DE RAMONAGE

J. KIEFFER
Maître-Ramoneur diplômé
2, rue Maechling - STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88.31.15.15

Tous travaux de ramonage et certificat de conformité etc... Conseils et devis gratuits

MENUISERIE GÉNÉRALE

Maurice Oberlé

- RÉPARATIONS EN TOUS GENRES
- MEUBLES SUR MESURE
RUSTIQUE - CUISINE
- AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
- ISOLATION

Atelier:
11, rue de la Minoterie (Port du Rhin)
67000 Strasbourg
Tél. 88.60.43.58 Tél. privé: 88.31.48.78



**Coiffure
Jacqueline**

- Soins du cheveux •
- Coups classiques et modernes •
- Brushing •

4, rue du Docteur Wæhrlin
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88 31 14 78

Christiane Goll
Fleuriste

92, rue Boecklin 67000 Strasbourg
Tél. 88 31 13 05

RUE DES JARDINIERS

Pour un aménagement de qualité

A l'initiative de l'A.D.I.R., les riverains de la rue des jardiniers ont apporté leur pierre aux réflexions sur le futur aménagement de leur rue, lors d'une réunion de concertation, qui s'est tenue le 11 décembre dernier. Y furent présentés des croquis destinés à visualiser, à partir de l'état actuel, à la fois le projet municipal, type rue Kempf et voie de transit, et des propositions d'aménagement en «cour urbaine», qui affirmerait plus la vocation de desserte de cette rue.

On s'attendait à une réunion revendicative, où serait demandé l'impossible, et bien, non! le débat a permis, de façon très mûre, de bien poser les problématiques de cette rue: sécurité des piétons, notamment des enfants de l'école Adler, sécurité des cyclistes, manque d'efficacité réelle des ralentisseurs, nuisances diverses, problèmes de stationnement...et donc, d'exprimer les attentes des riverains.

Celles-ci ont convergé pour un aménagement assez éloigné de ce que propose la Municipalité, un aménagement qui déstabilise réellement la circulation automobile, en la ramenant à la vitesse des piétons, et conserve, voire renforce, le cachet qui reste à cette rue. C'est tout le principe d'une cour urbaine que d'inverser ainsi ce rapport de force entre circulation automobile et autres modes de circulation.

Suite à cette réunion, 47 pétitions furent rassemblées demandant à la Municipalité de revoir son projet, quitte à n'envisager, dans une première phase, que l'aménagement d'un tronçon «stratégique» de la rue, là où ses problèmes se posent avec le plus d'acuité. Les riverains sont, comme l'ADIR, dans l'attente des suites que la Municipalité réservera à leur initiative.

Cette première expérience de démocratie concrète sera bien sûr renouvelée. Ce serait formidable si elle pouvait être menée, non plus en réaction à un projet municipal, comme ce fut le cas ici, mais bien dès le départ d'un projet. Qu'est-ce que ça coûte de réunir des riverains pour les écouter parler de leur rue? Rien, et ça peut rapporter gros...



70-72 Rue des Jardiniers. Etat actuel



70-72 Rue des Jardiniers. Projet de la CUS



70-72 Rue des Jardiniers. Proposition ADIR

Et le transit, on le met où ?

La rue des jardiniers, voie de transit ou voie de desserte? Même au sein de la Municipalité, ce débat ne semblait, jusqu'à récemment encore, pas tranché.

D'un côté, les services de la voirie considèrent que la rue des jardiniers a une vocation de transit à travers le quartier. Ils ont donc proposé un projet tenant compte de cette vocation: élargissement et rectification de la chaussée, niches de stationnement, quitte à mordre sur les jardins de devant...Priorité à la voiture.

De l'autre côté, le service de l'urbanisme présente un plan de circulation dans le quartier basé sur de grands axes transversaux destinés au transit, dont l'axe Goeb-Beulienwoerth-Lamproie est en cours de réalisation. L'aménagement de ces axes permettra notamment de décharger les petites rues du quartier de leur trafic de passage et donc, d'en prévoir un aménagement plus respectueux des autres modes de circulation.

Entre voirie et urbanisme, qui gagnera? Les paris sont ouverts.

Marc HOFFSESS



161, rue Mélanie
67000 STRASBOURG
Tél. 88.31.01.07



CHATEAU DE POURTALES

RESTAURANT GASTRONOMIQUE
LE BISTROT POURTALES
SALON DE THE

88 31 37 40
88 41 95 17
88 31 36 97

aral station service

M. et Mme Boucher

17 rue de l'ill
STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88.31.21.61

Agent Renault

Vidange • Batterie • Pneus
et tous travaux de station service

Lavage 7 programmes

René WURTZ

Spécialiste chauffage central
et installation sanitaire

Nouvelles et anciennes constructions
Réparations



88.31.46.69
5 rue du Rad

67000 STRASBOURG-ROBERTSAU



Mme Marcelle MORITZ
Corsetière Agréée (se rend à domicile)

Spécialiste en sur Mesure

Gaines • Combinés • Soutien-Gorge
Corsets • Prothèses Mammaires
Ceintures Médicales

Tél. 88.66.16.82

31 rue de Verdun
67400 GEISPOLSHIM-GARE

ROESSEL S.A.

Assainissement - A.E.P. - Réseaux Divers
Terrassements - Maçonnerie - Béton armé

164, route de La Wantzenau
B.P. n° 22
67015 STRASBOURG CEDEX
Tél. 88 31 15 28
Télécopie 88 31 20 15



Garage
Roger BUR

MÉCANIQUE
CARROSSERIE
toutes marques

Voitures neuves
et occasions

67 rue Saint-Fiacre
67000 STRASBOURG
88.31.02.41



VOGT-NEFF

Hôtels - Restaurants
Collectivités - Particuliers

3 route des Chasseurs
Tél. 88.31.10.01
STRASBOURG-ROBERTSAU



lubrifiants

Etablissements B. PFISTER & Cie

9 rue de l'Industrie - 67723 HOERDT CEDEX
Tél. 88.68.18.00 - Téléc 880 662 F - Télécopie 88.68.19.85

ECOLE

A Pourtales

Depuis 1948 l'école Pourtales de la Cité des Chasseurs a accueilli bon nombre d'enfants et d'enseignants. Avec le temps, les bâtiments se sont lentement dégradés, mais l'école a continué avec bonheur sa vocation éducative. Il fut même question pendant un certain temps de reconstruire de nouveaux locaux, puis adaptés à la pédagogie moderne. Ce projet s'appuyait aussi sur la création de 51 logements HLM, quai des Jongs. Le nouveau lotissement est sorti de terre, mais hélas les beaux plans des locaux scolaires resteront dans les tiroirs.

C'est bien ce que Monsieur Schmitt, Adjoint au Maire chargé de l'enseignement, a confirmé lors de la réunion du conseil d'école du 21 janvier 1992. Il y aura certes réfection des locaux existants avec mise en conformité électrique, remplacement du mode de chauffage, réfections des peintures et de la cour.

Mais le grand problème reste posé, les locaux actuels, même rénovés, pourront-ils absorber les enfants déjà scolarisés et ceux à venir ? Rien n'est moins sûr. Il faut savoir en effet, que les classes sont à cours multiples. Ainsi la classe de maternelle reçoit les enfants de 3 à 6 ans, le secteur élémentaire partagé en deux salles, s'occupe des CP, CE1, CE2 d'une part et des CM1, CM2 d'autre part. Nos enseignants s'occupent donc d'élèves de niveaux différents. Mais on ne peut décemment imaginer un enseignement diversifié dans des classes surchargées. En effet pour que nos enfants bénéficient d'une éducation à la hauteur de leurs ambitions il leur faut des locaux appropriés et des enseignants disponibles.

Certes Monsieur Schmitt a évoqué la possibilité d'installer un pavillon préfabriqué, si le nombre d'élèves inscrits justifie la création d'une nouvelle classe. Mais les parents et les enseignants s'interrogent sur l'application pratique de cette éventualité. En effet pour le moment, les uns et les autres travaillent au jour le jour en attendant le parachutage des écoliers du nouveau lotissement. On ne sait combien ils seront. Alors de grâce, que les personnes compétentes éclaircissent un peu notre lanterne pour que la prochaine rentrée s'effectue dans les meilleures conditions possibles.



H. SCHWARTZ

POINT DE VUE

Sur le chemin de l'école

Faut-il envoyer son enfant à l'école à pied ou en bicyclette ? C'est bien sûr en dernier ressort aux parents qu'il appartient de répondre à cette question. Mais force est de constater que la circulation automobile encombre les abords des écoles aux heures de sortie des classes. Stress, pollution et insécurité sont alors à leur maximum. Pour que d'autres choix puissent s'exercer, nous publions ces précieux conseils prodigués par le Comité d'Action Deux roues.

Le lieu de domicile des enfants est plus ou moins éloigné de l'établissement scolaire fréquenté. Selon le cas l'enfant devra affronter au cours de son itinéraire entre le domicile et l'école, un certain nombre de points critiques, des situations imprévues et faire face à ses risques et périls au danger qui se présente. C'est la raison pour laquelle bien des parents dans un souci de protection de leur enfant, le conduisent en voiture à l'école.

S'il est évident que les parents ont à protéger leur enfant contre les dangers de la circulation routière, cela va de pair avec une éducation adaptée. Le chemin de l'école peut permettre dès l'école maternelle un éveil à l'éducation routière. Ceci est difficilement réalisable à l'intérieur d'une voiture. Par contre, à pied, si le temps de déplacement n'excède pas un quart d'heure, ou à bicyclette si ce temps est inférieur à la demi-heure, l'expérience de certains parents prouve que ce temps de déplacement contraint peut être transformé en moment de communication intense entre parents et enfants, instants de découverte et d'initiation dans une ambiance de loisirs. Le fait d'être à l'air libre, au contact de la nature et des éléments, avec l'obligation de remuer son corps, procure le plus grand bénéfice à nos organismes. L'enfant entre alors dans la classe avec l'esprit en éveil.

Afin d'aborder au mieux cette période d'accompagnement des très jeunes enfants par les parents sur le trajet de l'école, il faut tenir compte des éléments suivants : tout d'abord, éventuellement en famille, avant la rentrée scolaire, choisir l'itinéraire. Ceci est aussi une excellente préparation de l'enfant à l'entrée à l'école maternelle ou même primaire. Il aura beaucoup moins tendance à être traumatisé, pour être brutalement déposé comme un paquet encombrant dans un lieu inconnu, faire une crise d'abandon avec moult larmes.

L'itinéraire le plus sûr n'est pas forcément le plus court, mais le plus « vert », le moins bruyant, avec le moins de véhicule, les vitesses les plus basses, les rues les moins encombrées, les trottoirs les plus larges. Les points critiques sont surtout les carrefours.

Même les aménagements cyclables peuvent être dangereux, au franchissement de carrefours. Mais le choix de l'itinéraire est fondamental.

La durée du déplacement doit être calculée de manière large, en tenant compte de difficultés éventuelles, et surtout veiller à ce que l'enfant parte à l'heure. S'il fait ensuite le trajet seul, il lui faudra le temps de flâner, d'attendre un compagnon de classe, de découvrir son environnement. C'est souvent dans la précipitation qu'arrivent les accidents. Afin d'être vu, les vêtements clairs sont souhaitables. A tous ces conseils que l'on peut donner aux piétons, il faut en rajouter d'autres pour les cyclistes.

Le premier concerne la bicyclette. Celle-ci doit être révisée et réparée le cas échéant avant la rentrée scolaire. Les freins, la lumière, les réflecteurs obligatoires peuvent sauver la vie de votre enfant. Il nous semble utile de prévoir la possibilité de fixer les sacs d'école et de sport sur la bicyclette, soit sur le porte bagage, soit de les glisser dans les sangles, afin de laisser la totale liberté de mouvement à l'enfant. Nous déconseillons vivement d'accrocher un sac aussi petit soit-il sur le guidon car c'est une source de chute. Cette bicyclette sera déposée avec soin dans un local ou un garage prévu à cet effet. Nous avons souvent constaté que des dégradations surviennent parce que les bicyclettes étaient déposées l'une contre l'autre et retirées dans le désordre. Ainsi, les fils électriques peuvent être arrachés, les patins de frein décrochés, ainsi que les câbles de frein, les catadioptrés, réflecteurs, ampoules cassées, etc...

Une révision régulière devra être effectuée et une sensibilisation forte de l'enfant afin qu'il signale tout dysfonctionnement.



Extrait de Vélocité N° 14

Ce qu'en pensent les présidents d'Associations

Pierre BARDET
Président de l'Association des
Commerçants et Artisans
de la Robertsau
ACAR

**Tous les
Robertsauviens ont
pu prendre connaissance du
projet**

**Centre Robertsau
au cours de l'expo
«Des projets pour demain».
Projet qui prévoit notamment
une réserve d'emprise pour
une place publique,
une extension
de la Petite Orangerie
avec un accès
pour l'école rue Adler.
L'importance de ce dossier
pour notre quartier méritait
que différents avis
puissent s'exprimer.**

**L'Echo
a donc soumis
ce point à différents
présidents d'associations
en leur demandant
de donner
leur avis tant sur le fond
du projet que sur
son contenu.
Espérons
que cette réflexion globale sur
le développement
urbanistique du centre actuel
de la Robertsau,
délimité par la rue de la
Carpe Haute, Himmerich,
Mélanie, Boecklin et
des Jardiniers, favorisera la
cohérence du plan
d'aménagement projeté et
la qualité de la vie dans
notre quartier.**

A partir de cette superbe petite Orange-
ne, depuis trop longtemps délaissée et
ignorée, vouloir agrandir et étaler le centre
de la Robertsau est un bon projet.

«Recherche désespérément Centre Ro-
bertsau»! C'est ce que parfois nous en-
tendons. Pourquoi le chercher nous
l'avons déjà : le centre c'est à dire l'âme
d'un quartier depuis des générations ne
s'invente pas ou ne s'improvise pas. Il se
situe entre la place du Corps de Garde et
l'église protestante. C'est là qu'il faut
faire des efforts pour le rendre plus
convivial et le dynamiser. C'est pour
cette raison que nous mettons tous nos
efforts pour la réalisation du marché et
marchant en synergie, la réfection de la
place. Ceci n'étant bien entendu qu'un
maillon du centre qui insufflera une dy-
namique.

La Robertsau s'agrandit, il est donc inter-
essant d'étaler son centre. En mettant
en valeur ce magnifique espace vert
qu'est la petite Orangerie, jouxtant pour-
quoi pas une place où diverses manifes-
tations pourraient s'y dérouler.

Il me semble important aussi de saisir
cette opportunité pour créer un vrai par-
king et une poste moderne en rapport
avec les besoins du quartier. Des équi-
pements collectifs peuvent également
faire partie de ce projet, ainsi que des
espaces de jeux-rencontres pour en-
fants.

**"Recherche Centre
désespérément"**

Jean Jacques COULAUD
Président de
l'Association des Locataires
de la Cité de l'III
ALCI

Habitant à la Cité de l'III, j'ai fréquemment l'oc-
casion d'aller au Centre de la Robertsau que je situe
au carrefour de la rue Boecklin et de la rue Mélanie
devant l'Eglise Protestante et le parc de la Petite
Orangerie.

C'est vrai qu'elle est petite cette place quand on
constate que n'importe quel petit village a une
place devant son église avec des fleurs, des ar-
bres, des bancs, un espace de jeux pour les
enfants...

A la Robertsau, il n'y a même pas assez de place
pour les voitures qui encombrant les trottoirs et le
peu d'espace existant devant l'église !

Le manque de parkings se fait sentir dans le centre
du quartier pour les habitants qui viennent y faire
leurs emplettes. Mais ne pourrait-on pas prévoir un
parking, peut être même un silo à voitures sur les
terrains encore libres derrière la Petite Orangerie.

On pourrait aussi prévoir dans ce nouveau Centre
les équipements qui font défaut à un quartier de 20
000 habitants : un bureau de poste digne de ce
nom, des bureaux de la mairie décentralisée, et
pourquoi pas, à moyen terme un marché couvert
en liaison avec le parking cité plus haut ! Même si
dans un premier temps le marché pourrait démar-
cher sur la Place du Corps de Garde, comme le
préconise M Bardet de l'ACAR, que l'on pourrait
également aménager avec un petit espace vert à
côté du cimetière St Louis en enlevant les vieilles
baraquas des Services de la Ville.

Par contre la rue Jeanne d'Arc est bien trop étroite
pour y construire un immeuble de 200 bu-
reaux en verre et en béton de 15 m de haut. Il faut
que ce projet de construction soit abandonné.
Nous voyons mal le stationnement dans cette rue
avec un apport supplémentaire de voitures. De
toute façon il faudrait que cette rue soit mise en
sens unique. Pourquoi ne pas construire ces bu-
reaux sur les terrains encore libres devant l'hôpital
St François, ainsi que des logements sociaux loca-
tifs pour les jeunes qui veulent rester à la Rob-
ertsau et qui ne peuvent pas se payer une villa ou un
appartement à 12 000 F le m² !

L'aménagement du Centre de notre quartier doit
répondre à l'ensemble des besoins de ses habi-
tants et le rôle des urbanistes est de prévoir tous les
équipements publics nécessaires.

Si nous laissons faire les promoteurs ils nous
mettront un maximum de m² de béton au détriment
de la qualité de la vie dans notre quartier.

**"Répondre aux besoins
des habitants"**

Edgar HERRMANN
Président de l'Association
de Défense des Intérêts
de la Robertsau
ADIR

Depuis une dizaine d'années que je suis le dossier
du POS de la Robertsau j'ai défendu l'idée qu'il
fallait réserver une partie des terrains encore dis-
ponibles entre le parc de la Petite Orangerie et
l'hôpital St François pour y aménager une exten-
sion du Centre Robertsau.

En effet, la Robertsau, quartier de 20 000 habitants
n'a pas le centre qu'elle mérite. Nous n'avons
aucune place publique digne de ce nom pour y
organiser une fête, une manifestation, un marché,
un messti...

Lorsque le groupe folklorique polonais était là, en
1989, nous avions du mal à leur trouver un espace
convivial suffisant pour se produire. Ils ont dansé
sur les quelques m² disponibles devant la nouvelle
bibliothèque, entre les voitures...

Le parc de la petite Orangerie mérite aussi d'être
agrandi et réaménagé vers l'arrière, en créant une
liaison vers l'école de la rue Adler avec un espace
de jeux pour les enfants du quartier.

La place publique relierait tous ces éléments : le
Parc, l'école, les équipements publics nécessaires
à la vie d'un quartier... Autour de cette place située
au sud du Parc de la Petite Orangerie, nous ver-
rions des équipements publics comme un bureau
de Poste, éventuellement une annexe de la mairie
décentralisée, des petits commerces de proximité,
et pourquoi pas, un marché couvert comme dans
beaucoup d'autres villes avec un parking évidem-
ment.

Mais la place devrait être préservée des voitures et
dans cet objectif nous demandons que l'axe de
circulation nord-sud projetée se réalise à moyen
terme en souterrain sous la place et pourquoi pas
sous la rue Mélanie par la suite. Dans l'immédiat,
la circulation des voitures contournerait cette place
réservée aux piétons et agrémentée par une fon-
taine et un parterre de fleurs.

Mais nous n'en sommes pas là...
L'essentiel c'était de préserver les terrains et de les
mettre à l'abri des promoteurs, en particulier, les
terrains appartenant à la ville.

C'est ce qu'a fait la municipalité en acceptant l'idée
et la possibilité d'aménager une place au centre de
la Robertsau et en nous présentant un avant projet
sommaire lors de l'exposition de décembre 1991.
Dans le cadre du comité de pilotage mis en place
début 92, les différentes associations pourront
donner leur avis sur cet avant-projet. Ensuite, il
sera mis à l'enquête publique dans le cadre de la
révision du POS en avril 92.

**"une place publique
digne de ce nom"**

Bernard JACQUEMIN
Président du Centre
Socio Culturel
de la Robertsau
L'Escale

Les projets d'urbanisme de notre Ro-
bertsau en pleine mutation doivent pren-
dre en compte plusieurs facteurs : vie
individuelle des habitants, développe-
ment de l'expression collective, règles et
impératifs économiques. Si des péné-
trantes sont nécessaires pour desservir
les différents secteurs, nous devons
préserver les rues «villages» existantes.
Aussi est-il important de prévoir au cœur
géographique de la Robertsau un centre
de vie et d'expression. A nos yeux c'est
l'église protestante. Après l'implantation
de la bibliothèque, la zone verte de la
petite Orangerie et les terrains à l'arrière
sont tout à fait indiqués pour devenir le
centre d'animation du quartier qui ras-
semblerait jardins fleuris, bancs, kios-
que à musique, terrain de jeux et plateau
plus large pour accueillir fêtes foraines,
marché et autres, transformable en zone
parking dans un esprit paysager.

D'autres places moins importantes se-
raient aménageables facilement : place
du Corps de garde, partie verdure du 116
rue Boecklin, espace entourant les
transformateurs derrière l'école de la
Niederau.

Pour l'immédiat nous aimerions respirer
sainement à la Robertsau et marcher
sans stress sur les trottoirs de la rue
Boecklin avec nos enfants. Un plan de
stationnement est donc indispensable.
Poursuivons donc la concertation enga-
gée.

**"Poursuivons
la concertation"**

Yves Le Tallec
Président de l'Association
de Sauvegarde de l'Environnement
de la Robertsau
ASSER

L'ASSER a pris connaissance avec
étonnement, et scepticisme quant à sa
cohérence, du projet «Centre Robertsau»
présenté au mois de décembre 1991 par
la municipalité.

L'image charmante à première vue que
les services techniques de la Ville nous
ont présenté paraît cependant inquié-
tante lorsque l'on approfondit le sujet.

En effet l'ASSER estime que :

- Le problème de la Robertsau dans son
ensemble n'est pas abordé et qu'il s'agit
donc là uniquement d'une sorte de
"greffon" sorti de son contexte.

- Un centre ne se crée pas mais pré-
existe de fait dans la mémoire culturelle,
sociale et historique d'un quartier.

- Les habitants et usagers de la Rob-
ertsau sont mis devant un projet qui revient
à urbaniser et densifier les espaces li-
bres situés au sud de l'église protestante
et cela sans programme établi.

- On constate ainsi la possibilité de voir
se créer un espace public piéton se
croisant avec l'axe Nord-Sud, ce qui est
aberrant.

L'ASSER pense également que la créa-
tion de la rue de la Lamproie pour
améliorer les liaisons avec le Nord-Est
du quartier.

Cela ne doit pas être une raison pour la
border tout aussi vite d'immeubles si-
juteux en T.L.E. (Taxe Locale d'Equi-
pement). Nous savons que la Ville a besoin
de beaucoup d'argent pour financer les
travaux du Centre ville. Mais, ce n'est
pas une fois de plus à la Robertsau de
payer, même par promoteurs interpo-
sés.

**"Un greffon
sorti de son contexte"**

Glasnost

L'urne était transparente. A l'Escale, du 7 au 15 décembre 91, elle a trôné au milieu de l'expo «Des projets pour demain». Pour les habitants du quartier, c'était une ligne directe avec les services de la ville. Pour la municipalité c'était le symbole de ses nouvelles relations avec le citoyen. Pour l'Echo, ce fut l'occasion de mettre cette volonté de dialogue à l'épreuve. En mettant le contenu de l'urne à notre disposition, le service de la communication aura joué le jeu de la transparence jusqu'au bout.

Vous avez été plus d'un millier à visiter l'exposition. 52 visiteurs ont jugé nécessaire ou utile de s'exprimer sur les projets présentés. C'est à la fois beaucoup et peu. Peu, tout simplement au regard du nombre de visiteurs de l'exposition et de l'importance de ces projets pour le quartier. Beaucoup, lorsque l'on sait la difficulté de motiver les gens et leur tendance naturelle à la résignation. Peut-être aussi est-ce là le signe d'un manque de confiance en la démarche de concertation. En tout cas, sans prétendre à la représentativité de l'ensemble du quartier, les avis exprimés méritaient bien qu'on en fasse une synthèse.

Dessine moi un vélo.

Au chapitre circulation, de nombreuses observations concernent les aménagements pour les cyclistes. Le sujet est abordé soit sous l'angle du «non à la bagnole toute puissante», soit en regrettant l'absence de véritable réseau cyclable : «Cherchez réseau cyclable désespérément !». Mais des propositions concrètes ont également été formulées : créer une liaison Robertsau-gare, aménager la piste de la cité de l'III jugée dangereuse aux croisements avec la rue Hechner, créer une liaison piétons-cyclistes entre le groupe scolaire rue Adler et le chemin des Violettes ou encore aménager les trottoirs du Quai Jacoutot en piste cyclable. «Le charme de notre quartier est reconnu par tous les strasbourgeois, donnez leur la possibilité de circuler en vélo dans le quartier, pour le visiter ou le traverser vers la forêt ou Pourtalès !». Un avis parmi d'autres qui démontre une fois de plus que sur ce point les réalisations sont très en deca des attentes de la population. Côté transport en commun sont demandés le prolongement de la ligne 15 jusqu'à la rue Mélanie et de la ligne 13 jusqu'au château Pourtalès.

Concernant toujours la circulation sont également demandés, plus de surveillance à la sortie des écoles, mais surtout des ralentisseurs dans de nombreuses rues : rue Saint Fiacre, rue de l'angle notamment. La demande de parkings reste très pressante : «J'insiste pour que les obligations de parkings pour les nouvelles constructions soient augmentées. Le domaine public ne doit pas devenir un domaine de stationnement permanent des résidents».

Le nouveau tracé de la Pénétrente-Est est évoqué à propos des nuisances sonores qu'elle pourrait générer : «Y a-t-il une étude acoustique sérieuse mesurant les effets de la couverture de la Pénétrente au droit du Port aux Petroles ? Bonjour le bruit pour les personnes habitant à l'ouest de cet ouvrage». Une doléance regrette qu'elle empiète sur les jardins et les installations sportives de la SOAS.

Sondage Express

«Il faut maintenir coûte que coûte des espaces verts». «Il ne faut pas que les promoteurs immobiliers aient droit de vie ou de mort sur un quartier». A l'image de ces injonctions, la demande de verdure, le souci de la qualité de la vie mais aussi la crainte d'une réelle détérioration reviennent régulièrement. «Je souhaite que ce ne soit pas la majorité du parc Pourtalès (dixit un panneau) qui soit maintenue en zone verte non constructible, mais bien la totalité». Toujours à propos du parc une personne livre le résultat d'un sondage très personnel : «99,9% des Robertsauviens et 99,9% des Strasbourgeois sont scandalisés par la circulation automobile à l'intérieur du parc Pourtalès !»

La distance de 50 mètres entre les habitations et la forêt est jugée insuffisante. Citons encore une proposition pour embellir le quartier : «Les abords de l'école de la Niederau pourraient être aménagés grâce à des plantations d'arbres évitant ainsi le parking sauvage et rendant les abords de l'école plus agréables». Une autre personne regrette l'absence de contrôle pour la sécurité et la pollution aux abords des écoles, et de rappeler «qu'en Allemagne les voitures qui stationnent avec moteurs en marche sont verbalisées».

Le Centre

Côté village, le projet de Centre Robertsau dont c'était la première présentation a soulevé différentes observations. A propos de la situation existante une personne fait le constat suivant : «J'ai honte d'y amener ma famille, ce centre est horrible, pas une fleur, pas de trottoir dallé, pas de maison avec colombages, pas de fontaine. RIEN qui ne soit attirant.» Concernant le projet : «La Petite Orangerie devrait pouvoir être traversée par

les piétons, mais aussi par les bicyclettes pour permettre l'accès au centre historique constituant ainsi un facteur de continuité avec le centre actuel.» A relever également cette question, cruciale : «Comment concilier le projet de la place à caractère convivial et le passage prévu d'une voie de circulation qui coupera forcément cette place ?»

Amère pilule

Une transformation du quartier qui a décidé ment du mal à passer, c'est la suppression du tronçon de la Route de La Wantzenau. Pour preuve, cette lettre-réquisitoire : «Il s'agit d'une voie publique et d'une rive qui ne doivent pas être détournées au bénéfice d'un particulier, ni d'une institution fût-elle internationale. L'accès à la Robertsau en est rendu plus difficile. Le terrain attribué à la construction du Palais des Droits de l'Homme est suffisamment vaste et ne nécessitait pas cette annexion, les arguments de sécurité invoqués ne sont pas crédibles. Frustrés d'une voie de passage et d'une promenade agréable, les piétons et les cyclistes sont obligés de passer par la rue Boecklin : un parcours du combattant à vertu dissuasive. En conclusion, cet aménagement est source de rancune permanente contre les responsables de ce projet.»

Ce qui amène cette autre personne à poser la question suivante : «Le choix du pseudo rayonnement national, voire international ne va-t-il pas à l'encontre de la qualité de la vie, du bien être des autochtones ?» Relevons encore une interrogation sur l'opportunité de créer une Zone d'activité commerciale (type Vendenheim), un touchant plaidoyer pour la remise en eau du Canal des Français («Mon enfance était liée au Canal, un tout petit ruisseau avec plein de sortes de poissons, des canards, de nombreuses sortes d'oiseaux»), une question sur le manque de crèches et une suggestion (rebaptiser la 2^e partie de la rue de l'angle). Enfin, en guise de conclusion citons cet appel à la mobilisation générale contre les pollueurs : «Tant que la pollution de l'air reste aussi importante qu'actuellement, tous les aménagements prévus ne sauront améliorer le cadre de vie».

Synthèse réalisée par B. IRRMANN

"Tendre le lien culturel"

Après six mois de fonctionnement dans ses nouvelles dimensions, le Centre socio-culturel a-t-il commencé à concrétiser ses objectifs ?

Oui, je crois. Les activités d'animation socio-culturelles bénéficient pleinement du nouvel outil. D'un autre côté, nos diverses salles, y compris la grande, remportent un succès croissant auprès des associations, mais aussi auprès des habitants et des familles du quartier, qui y trouvent un lieu de réunion ou de fête très compétitif. Enfin, nous commençons ce printemps une série de manifestations culturelles (programme ci-dessous)

Justement, dans quel esprit sont créés ces événements ?

Il ne s'agit pas d'aborder ces activités culturelles comme de simples programmations d'artistes, qui bénéficieraient de la logistique du Centre pour donner leur spectacle. Au contraire, nous souhaitons impliquer ces artistes dans l'animation du Centre, faire en sorte que des liens plus puissants soient tissés entre eux et les usagers du centre, les enfants notamment. Nous faisons le pari que c'est à travers les activités culturelles que pourront s'exprimer les personnalités et se révéler les énergies.

Ce lien culturel sera-t-il aussi tissé vers le quartier de l'III ?

Nous l'espérons. Sur le quartier de l'III, nous développons des projets identitaires, dans lesquels les jeunes puissent se retrouver, auxquels ils puissent adhérer. C'est le cas, par exemple, de l'école de rap ou des cours d'arabe. A côté de cela, les activités culturelles et le travail d'animation qu'elles entraînent concerneront transversalement tous les enfants et les jeunes de la Robertsau.

Propos recueillis par M. HOFFSESS

Manifestations culturelles

Rue du Dr François

du 23 au 30 mars

L'Escale accueille le TNS autour du spectacle

«Les amours tragiques de Pyrame et Thisbé» de T. VIAU

exposition permanente maquettes et costumes

Lundi 30 mars à 18h30

rencontres avec le metteur en scène et des comédiens

samedi 4 avril 20h30

Concert des Chorales QUATRE SAISON Fribourg et Robertsau
1^{re} partie «Renaissance» et spectacle «Rumeurs»

du 21 au 24 mai Séances scolaires et publiques

Spectacle musical «ENFANT D'ELEPHANT»

avec François BRUMBT et Jean Marc BIRRY
création l'Escale et Musique et Culture d'après KIPLING

Mercredi 3 juin à 15h00

Spectacle marionnettes SIMPLICISSIMUS
proposé par le théâtre FOHU BOHU

Nouvelles activités

Tour Schwab

Cours de boxe anglaise

Tous les mardi de 20h à 22h

Cours d'Arabe pour enfants de 5 à 12 ans

le mercredi de 9h à 10h et le samedi de 15h à 16h

Renseignements et inscriptions

88 41 87 97 Isabelle PATOURET

GRANDE SOIREE NATURE

Animée par la Ligue d'Alsace pour la Protection des Oiseaux

Samedi 11 avril 92 à 20 h 30

à l'Escale- rue du Dr François

Au programme
deux films

LE BALBUZARD PECHEUR

Le dernier Balbuzard Alsacien a été tué à la Robertsau en 1865! Vous découvrirez ce rapace (l'un des plus spectaculaires d'Europe) dans un chef d'oeuvre du film ornithologique tourné en Ecosse au coeur des Highlands.



L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES

Ce superbe film d'animation est une fable sur les rapports de l'homme avec la nature. Le texte de Jean GIONO est admirablement mis en valeur par des images pleines de couleurs et de poésie.

Entrée libre. Plateau.

A partir de 20 H

Stands, brochures, livres, infos, affiches, badges, pins, etc...

R. TEDONE

Cycles - Cyclomoteurs
MBK - CIAO - PEUGEOT



VENTE

REPARATION

PROCHAINEMENT LOCATION VELOS VILLE ET VTT

158, rue Boecklin 67000 Strasbourg

TEL. 88.31.56.17

FERS ET MÉTAUX

J. DOERR succ. R. KNOLL

7-7a, rue Redslob
STRASBOURG-ROBERTSAU
tél. 88 31 13 53

Boulangerie
Pâtisserie

PASCAL

Au Délice à l'Ancienne

ouvert le dimanche
de 8 h à 12 h 30

93, route de La Wantzenau
67000 STRASBOURG
Tél. 88.31.02.06

BABY-LAINE

SPÉCIAL ENFANTS

77, rue Boecklin
67000 Strasbourg-Robertsau
Tél. 88.31.18.51

FENÊTRES P.V.C. ET ALU
VITRERIE - MIROITERIE - SÉCURITÉ -
VITRAGES ISOLANTS



KOENIG-REIMINGER S.A.

FONDÉE EN 1930
Société anonyme au capital de 250.000 F

102 route de La Wantzenau
Tél. 88.31.12.50
STRASBOURG-ROBERTSAU

BOULANGERIE - PATISSERIE



10, RUE MÉLANIE
Tél. 88.31.11.22

STRASBOURG
ROBERTSAU

MWOLFF
TRAVAUX PUBLICS

TERRASSEMENTS - CONDUITES ET CANALISATIONS
TOUS TRAVAUX DE PAVAGES - AMÉNAGEMENTS
EXTÉRIEURS - LOCATION DE MATÉRIEL - DÉMOLITIONS

6, rue de l'Uranium - Zone Industrielle
B.P. N° 46 - 67800 HOENHEIM
Tél. : 88.62.01.01
Tél. mobile : 88.68.78.39
Télécopieur : 88.62.40.61



ENTREPRISE DE PEINTURE
ET DÉCORS

Jean Beyler S.A.

MAÎTRE PEINTRE - LAURÉAT DU TRAVAIL
MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE
MEMBRE DU CERCLE DES MAÎTRES PEINTRES DIPLOMÉS

peinture en bâtiment intérieurs et extérieurs • tapisseries et tenture plafonds
imitation bois et marbres • tous revêtements de sols • échafaudages
étanchéité • imperméabilisation • isolation des façades

Z.A. - 12, rue Foch - 67450 MUNDOLSHEIM - Tél. 88.81.96.84

PEUGEOT GARAGE MAECHLING
TALBOT Zone Artisanale Vogelau
8 rue des Sarcelles - Schiltigheim
Tél. 88 33 47 59
près du Centre Commercial Ried - Hoenheim

BOULANGERIE-PÂTISSERIE
Jean-Paul CIESLAK

181, route de La Wantzenau
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88.31.03.75

REVE OU CAUCHEMAR

Dans cette rubrique, nous vous présentons nos rêves ou nos cauchemars pour la Robertsau. Nous le faisons pour alimenter vos propres réflexions sur l'avenir de notre quartier et vous donner une occasion supplémentaire de vous exprimer. Cette fois, nous avons rêvé qu'une assemblée de quartier se voyait dotée de moyens importants. Alors, pour vous, rêve ou cauchemar ?

Les tribus de citoyens

Finis les assemblées de quartier, les comités de pilotage et autres régies de quartier ; voici venu l'ère des "tribus de citoyens". Dans son tout nouveau salon vert, la nouvelle municipalité présentait hier son plan de redémocratisation des quartiers. La Robertsau servira de banc d'essai à cette nouvelle approche de la politique de concertation. Avec un objectif simple : apporter des nouveaux moyens à l'expression de la citoyenneté.

« Il ne suffit pas de se réunir pour parler pour que cela marche. » Tel était le constat après plusieurs années de fonctionnement des assemblées de quartier. Pour remédier à cet état de fait, les nouvelles structures mises en place verront leurs droits nettement renforcés.

Les tribus seront comme par le passé composées de représentants d'associations, de commerçants, de techniciens. On essaiera cependant d'améliorer leur représentativité sociale. Le simple citoyen pourra aussi s'y faire entendre si ses préoccupations sont d'intérêt public. La tribu sera à ce titre aussi une tribune...

Des innovations

Les tribus pourront bien sûr donner un avis sur tous les projets urbains, les constructions projetées, les nouvelles rues. Mais elles pourront aussi, une fois par an, intervenir au Conseil Municipal de Strasbourg et donner son avis sur la gestion municipale et proposer des solutions. Elles pourront également demander aux services municipaux des études, et une aide pour pouvoir donner ses avis. Enfin, elles disposeront d'un droit de veto sur tout projet qui ferait l'unanimité de l'assemblée contre lui. Mais si elle a des droits, la tribu aura aussi des devoirs. Elle devra participer à la gestion des espaces publics (places, rues) et sera responsable de l'embellissement du quartier. Bien

sûr, pour cela, elle disposera d'un budget qui lui est alloué par la ville. Pas beaucoup, mais, comme le dira un président d'association, « avec 200 000 F on peut se débrouiller. » Elle devra s'occuper de l'animation du quartier : organiser une grande fête de la Robertsau, monter des expositions sur le passé du Lauch, préparer la venue du tour cycliste de la CUS, aider à l'organisation des fêtes des différentes associations. Elle devra aussi gérer tous les jardins familiaux du quartier et en créer de nouveaux. Elle sera également responsable de la déchetterie de la Robertsau.

Les tâches et les nouvelles responsabilités de la tribu sont donc sérieusement étendues. Pour y faire face, elle sera assistée par deux permanents qui auront pour rôle de coordonner les projets de la tribu et de veiller à la bonne gestion du budget. Ils seront également chargés de l'animation des réunions et du travail de secrétariat.

Responsables

Reste à expérimenter cette nouvelle formule audacieuse. « Et puis, si on se fâche, ou si on a des problèmes, il ne faudra plus nous en prendre qu'à nous-même... » dira encore ce participant. Et cet autre de répondre « Mais pourquoi voudriez-vous que l'on ait des problèmes, quand on sait que l'on se connaît mieux, et que, loin là bas à la place de l'Etoile, on nous écoute... »



Le logo-totem qui symbolisera les actions de la tribu

Jean Marie BROM - Bernard IRRMANN

Pour moi, cette histoire est plutôt : ☐ un rêve ☐ un cauchemar
Voici, en gros, pourquoi :

J'habite : _____ Je suis : _____

Veuillez retourner ce coupon à l'ECHO - 31 rue de l'angle - 67000 Strasbourg

Concert de Solidarité

La rétinopathie pigmentaire est une maladie génétique qui conduit lentement et inexorablement à la cécité vers la trentaine. Il n'y a encore actuellement aucun traitement. L'association française Retinitis Pigmentosa participe activement à la recherche mondiale des causes de cette terrible affection, qui touche 34.000 personnes en France.

En solidarité avec l'association française Retinitis Pigmentosa, le Centre Rhénan de Formation Musicale donnera un concert le **vendredi 3 avril 1992 à 20 h 30** en l'église St Paul. Au programme sous la direction de Hubert Dennefeld: Symphonie, de Fasch
Sonate à Quatre, de Albinoni
Concerto pour violon et hautbois en ré majeur, de J.S. Bach
Contate n°6 de J.S. Bach **M. Hoffsess**

Martine BINET persévère

Sa passion pour la sculpture florale (voir Echo n° 178), l'a amené à animer différents «Ateliers Vivants» dans le quartier. D'abord à l'école Adler. «J'ai tiré toutes les satisfactions de cette nouvelle expérience avec l'équipe pédagogique de l'école, particulièrement ouverte et efficace. Il est ressorti que ce genre d'atelier a permis à certains enfants en difficulté scolaire de s'épanouir. J'ai aussi reçu bon accueil auprès des parents qui n'ont pas hésité à emmener leurs enfants dans la Nature pour rapporter les matériaux qui nous manquaient. Le message «Beauté et Nature» a donc parfaitement passé.»

Pour Noël, elle avait organisé un atelier au service de long séjour du pavillon Schut-

zenberger. Les enfants réalisant des ouvrages en fleurs séchées pour les offrir aux pensionnaires. «Une expérience formidable. Tout y était, le naturel, la spontanéité et la gentillesse aussi bien chez les personnes âgées que chez les enfants.»

Enfin, depuis janvier elle assure un autre atelier «Beauté Nature» à l'école de la Niederau. Avec pour objectif de réaliser le plus beau déguisement sur le thème de la Nature afin de gagner un concours organisé par une revue.

Nous lui souhaitons bonne chance.

Insécurité

La situation se dégrade ces derniers temps. Nous vivons depuis plusieurs mois sur le quartier des événements déplorables auxquels il convient de remédier assez rapidement. Problèmes de drogue, qui inévitablement mènent à autre chose. Des effractions, des dégâts, des vols, dont sont victimes les associations du quartier ainsi que les commerçants, même les glorieuses des jardins... Dans la nuit du 7 et du 15 octobre, du 10 novembre, du 29 et du 30 décembre, donc à cinq reprises, les locaux de la section de pétanque de l'U.T. Aurora, furent fracturés avec dégâts importants, vols et dégradations. Puis ce fut le tour de la maison du troisième étage, au 18 rue de la Doller, deux fois en un mois, vols avec effractions, la nouvelle maison «le Lauch» ne fut guère épargnée, les glorieuses incendiées...

Dans la nuit du 22 novembre les locaux de la tour Schwab, où la bibliothèque et toutes les armoires ont été fracturées et du matériel important, de musique, volé.

Le 1^{er} décembre, le local de la société de Pêche à l'étang de pêche de la Cité a également reçu la visite de ces voyous qui ne

pensent qu'à faire du mal. Vous avouerez que cela est bien triste de nos jours.

Dernièrement, dans un nombre important de magasins à la Robertsau ainsi qu'à la COOP Cité de l'ill, vitres brisées etc... Cela ne peut s'éterniser davantage, il faut trouver une solution. Combien de temps encore allons nous être obligés de subir? Maintes dépôts de plaintes auprès de la police, information des autorités municipales... Ces instances promettent une surveillance plus accrue. Bonne mesure? Oui, mais suffisante pour endiguer ce phénomène?

Nous sommes nombreux à l'espérer...

R. Jeanvoine.

Cité U

A la surprise générale, malgré l'avis défavorable du Commissaire du gouvernement, le tribunal administratif avait conclu à la validité du permis de construire de l'extension de la Cité Universitaire. Aussi l'ADIR, l'ARPE et les riverains n'avaient-ils pas hésité à porter plainte devant le Conseil d'Etat. Cela n'a pas empêché la SAAE de commencer la construction et à présent les travaux vont bon train. En effet le CROUS (Centre Régional des Oeuvres Universitaires et scolaires) et la société de construction ne sont pas très sûrs de la solidité de leur permis et préfèrent accélérer la réalisation. Ainsi, même si le Conseil d'Etat annulait le permis, les travaux seraient trop avancés pour être interrompus. Les Robertsauviens auraient alors eu gain de cause, mais la cité-blockhaus serait achevée. **J. Gratecos**

Vos réactions

Plusieurs personnes ont réagi à la lecture de notre dernier numéro et nous nous en réjouissons sincèrement. Ce sont d'abord plusieurs associations qui nous ont envoyé leurs coordonnées. Nous les avons bien sûr ajoutées à notre liste.

Notre «page blanche» a inspiré quelques Robertsauviens.

Mme Martine DIEBOLD attire notre attention sur différents points : «un coin pas sympa : le carré de verdure clôturé au début de la promenade du Mühlwasser côté place des peupliers.» Elle s'interroge également sur le sort de «l'ancien restaurant de la route de la Wantzenau, un peu au-delà de Match, qualifié de verrière il y a déjà quelques années» mais aussi sur celui «du vieux maraîcher qui habite dans la villa Anna au carrefour de l'Allée Zaepfel et ce qui fut le début de la Route de La Wantzenau.»

Une autre personne souhaite «que le tronçon habité du chemin du Belzwoerth soit relié (au mieux par une petite route, au moins par un chemin praticable aux piétons et aux vélos) à l'arrière du centre sportif et de la piscine, ce qui permettrait aux enfants de s'y rendre seuls».

M. Yves Pasy rêve d'un joli parvis devant l'église protestante. «On parle d'aménagement derrière l'église protestante...mais on oublie royale-ment le parvis devant cette même église. Il faut reconnaître qu'il est dans un état lamentable, carrément trans-

formé en parking. Quelle tristesse pour les Robertsauviens et quelle image disgracieuse que nous donnons du soi-disant centre de la Robertsau. Pourtant il existe une grande place à côté du boulanger Klinghammer sur laquelle une bonne quarantaine de voitures trouveraient de la place... en attendant que le tram passe sur ce terrain et qu'une solution de parking soit trouvée ailleurs». Et de conclure : «On devrait verbaliser la paresse des gens.» Enfin, Mme Helga HUBERDEAU nous livre son jugement sur la qualité de l'air dans notre quartier : «En ouvrant mes fenêtres pour «aérer» j'ai chaque fois l'impression que l'air dehors est plus usé que l'air de mon appartement et que je ferais mieux de laisser les fenêtres fermées devant cet amalgame de fumées mal odorantes et de gaz brûlé qui ne semble plus transporter d'oxygène...»

M. Gérard PARADIS, quant à lui, n'a pas du tout apprécié notre article «Plaidoyer pour des zones à 30 km/h». «J'ai trouvé votre article tellement tendancieux et inexact que je me permets gentiment de le rectifier.

Vous dites : piétons, poussettes et cyclistes respirent...archifaux ! En limitant la vitesse à 30 km/h, on oblige un conducteur à passer en 2^e vitesse et le moteur pollue autant qu'à 50 km/h en 3^e vitesse. Pour le bruit, c'est pareil, circuler lentement ne réduit pas le bruit pour la même raison».

Vous invitez également à prendre plus souvent la bicyclette. Là, vous planez ! De plus je n'ai pas de bicyclette. Pensez-vous que tous les automobilistes ont un vélo ? Vous rêvez. Selon lui, «il faut adapter la vitesse à la route. C'est simple ! on a commencé à le faire, il faut continuer rapidement. Il y a des routes en ville où l'on pourrait rouler à 90 km/h (par ex Quai des Alpes). Rouler à 50 km/h sur ces routes est une faute. Par contre, rouler à 50 km/h dans certaines petites rues est aussi dangereux.» Nous ne disions pas autre chose. Il ne s'agissait bien sûr pas de limiter la vitesse à 30 km/h partout mais seulement dans certaines zones et aboutir à une hiérarchisation des voies selon leur utilisation. Quant à rouler à 90 km/h quai des Alpes... peut-être ! Mais qu'en pensent les riverains ?

N'hésitez pas à
prendre la plume

Envoyer votre courrier
(réaction, idée d'aménagement,
poème, dessin,...)

à

L'ECHO
31 rue de l'Angle
67000 Strasbourg

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ADIR

le vendredi 10 Avril 92 à 20 h

salle du coq blanc - 9, rue Mélanie

Cette publication tient lieu de convocation pour les membres de l'ADIR.

Vous êtes tous cordialement invités à cette réunion pour nous exprimer votre point de vue sur nos propositions, nous soumettre vos doléances ou vos suggestions concernant votre quartier.

Le Comité

TABAC - PRESSE - LOTO
P.M.U.

CITE DE L'ILL

M. et Mme ROESCH Martin

36, rue de l'ill - 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88 31 17 04

RESTAURANT AU CERF

PLAT DU JOUR
Petits plats alsaciens
fermé le mercredi

Tél. 88 31 64 92 63, rue Bœcklin - 67000 STRASBOURG

Echolographie

La ville songe aux vents frais qui gonflent les voiles, regrettant de n'avoir su maîtriser l'essence, préparant déjà la longue convalescence, sous les volutes oppressantes du gas-oil.

L'écologiste dit qu'il est contre nature, le poète, lucide, ne peut que souscrire quand bien même la démonstration prête à sourire, d'accorder le cinquième vers au mot voiture.

La métamorphose a mis un habit vert, semant les promesses d'un monde plus rose. Mais qu'afin, enfin, demain transmutent les choses ici dans nos coeurs scellons la pierre première.

L'avenir est lové dans le sein du présent comme aujourd'hui est descendante du passé. Et, afin que d'idéaux ils ne soient lassés, confions la persévérance à nos enfants

même si tout se joue ici et maintenant.

ENTREPRISE DE CONSTRUCTIONS

Carrelages - Crépissage - Transformations en tout genre
Toitures - Cheminées - Isolabons - Faux-plafonds

BRENTEL & FILS

67300 SCHILTIGHEIM
20, rue de la Wantzenau
Tél. 88 33 11 32

Salon Coiffurelle

Josiane Delfosse

109, route de la Wantzenau
67000 Strasbourg

Tél. 88 31 45 30

Pressing de la Robertsau

75, route de La Wantzenau
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
TEL. 88 31 18 33

Photo-Ciné FRITZ

- Travaux Photos en 24 h
- Photos d'identité
- Reportage - Mariage
- Portraits

109, Rue Boecklin
67000 Strasbourg-
Robertsau

Tél. 88.31.43.10



Restaurant « Joyeux Pêcheur »

Mme Betty KIEFFER

- sa tarte flambée au feu de bois
- sa carte « SPECIALITES ALSACIENNES »

Ouvert tous les jours de 18 h à 23 h
Fermé les mids

59, Route de La Wantzenau
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU - Tél. 88 31 00 04

De Salade, s'Gemues und d'Kritter
Boddefrisch s'ganze Jahr!

La Cueillette

Bernadette et Charles KOEPF
Marolchiers

Rue de la Roue - Robertsau
Tél. 88 31 19 26

PHILDAR

72, RUE BOECKLIN STRASBOURG-ROBERTSAU

Girardot Christiane

- ★ FILS A TRICOTER
- ★ COLLANTS
- ★ BAS
- ★ CHAUSSETTES
- ★ CONFECTION
- ★ MERCERIE

Tél. 88.31.14.06

Epicerie Fine

« METZ »

Livraison
à domicile

88 31 50 36

GRAND CHOIX EN FRUITS - LÉGUMES
CORBEILLES DE FRUITS SUR COMMANDE
A l'angle de la rue des Jardiniers
et de la rue Menges



GARAGE MUNCH PAUL

Agent CITROËN
88.31.06.01

Mécanique
Tôlerie



OPTIQUE DE LA ROBERTSAU

Maurice Frères

Pour un regard neuf

96 rue Boecklin
67000 STRASBOURG
Tél. 88.31.65.24

MARCHE

Sur les rails

L'article paru dans notre dernier numéro (voir n° 179) a intéressé beaucoup de nos lecteurs. Nous avons donc demandé à Pierre BARDET, président de l'ACAR, de nous en dire plus sur l'avancement du projet de marché, place du Corps de Garde.

Je suis ravi que ce projet de marché sensibilise de très nombreux Robertsauviens. Nous mettons tout en oeuvre, à l'ACAR, pour que ce marché, qui sera, nous en sommes sûrs, un très grand succès, se réalise le plus vite possible mais tout ne se règle pas par un coup de baguette magique.

Je peux vous dire que la décision est prise politiquement et l'emplacement du marché défini.

J'ai rencontré sur place il y a quelques jours les divers services de la ville concernés ainsi que Mrs les adjoints au Maire responsables : J.C. QUINTILIANI et J.J. GSELL. Ils ont été très sensibles à nos propositions.

Il est bien évident que la place du Corps de Garde doit être restructurée, pour accueillir le marché, faisant de ce fait d'une pierre deux coups. Déjà les services de la ville travaillent sur des plans de la place. Pour gagner du temps, en vue de l'implantation du marché, il faudra peut-être faire cette opération en deux phases, pour pouvoir réaliser dans de bonnes conditions le déplacement des services du nettoyage qui occupent une partie des ailes du bâtiment central.

Nous, nous efforçons pour que ce marché ait un caractère particulièrement convivial avec des maraîchers et des producteurs vendant des produits du terroir et aussi une poissonnerie.

Nous désirons qu'il soit essentiellement alimentaire, mais les lois ne sont pas aussi simples dans ce domaine, et nous sommes actuellement en négociation sur ce sujet avec les responsables du commerce non-sédentaire.

Vu les travaux de la place et surtout le budget à trouver, nous pensons raisonnablement que le premier marché se tiendra fin 92 (avec un miracle) et en étant réaliste au printemps 93. C'est presque demain !

P. BARDET

VIE ASSOCIATIVE

En voiture !

Les voitures anciennes n'ont pas finies de nous faire rêver. Bien que les activités de l'AAVE (L'Amicale Alsacienne de Voitures d'Epoque) dépassent largement l'étendue géographique de notre faubourg, nous avons choisi de vous présenter dans ce numéro cette association. D'abord parce que son siège social est bel et bien à la Robertsau, mais aussi, pourquoi pas, vous donner l'envie de la rejoindre et vous lancer dans la restauration d'un véhicule d'époque. En voiture !

L'Amicale Alsacienne de Voiture d'Epoque regroupe plus de 200 amateurs et propriétaires de véhicules d'époque et de collection depuis le début du siècle jusqu'à nos jours ; créée en 1976 par une poignée de fanatiques, nous comptons actuellement des membres sur toute l'Alsace mais aussi en Suisse, en Allemagne et même en Angleterre. Certains sont des collectionneurs passionnés qui

contrent, des informations importantes concernant essentiellement le domaine de la vieille mécanique, mais aussi des annonces intéressantes et des jeux pour les lecteurs.

De même, tous nos membres peuvent bénéficier des conditions du contrat d'assurance groupe spécialement négocié auprès d'une compagnie notoirement connue, conditions intéressantes tant du point de vue des garan-



possèdent un ou plusieurs véhicules. Certains en sont encore au stade de la restauration, profitant des conseils et de l'aide d'autres membres. D'autres enfin, ne possédant pas de voiture, mais en ayant la passion, trouvent dans notre association l'occasion de participer à nos nombreuses activités.

Une amicale dynamique

Si le but de l'AAVE est de regrouper un maximum de véhicules et de motos anciennes et de collection, but qui peut sembler «rétro» à certains, nous sommes conscients d'évoluer dans un monde qui bouge. Nous avons de ce fait le souci constant d'adaptation aux aspirations de nos membres et du public.

Ainsi, nous organisons régulièrement des rallyes touristiques, des sorties sur plusieurs jours, des visites de musée, des expositions régionales et internationales, des épreuves d'adresse et de régularité, des bourses d'échange, des réunions mensuelles qui sont l'occasion d'échanges de multiples informations. En plus notre amicale diffuse trimestriellement et gratuitement à ses membres et amis, son bulletin de liaison «l'Antirouille» reprenant les récits de nos ren-

ties que du tarif et du service. Nous proposons également des conditions avantageuses pour la location d'emplacements pour la restauration ou le remisage de votre voiture de collection à proximité immédiate de Strasbourg ainsi que pour les opérations de sablage et mise à disposition de gros matériel (pont élévateur, nettoyeur haute pression, etc...)

Des projets

Le prochain marché européen de l'auto et de la moto de collection aura lieu cette année le 23 et 24 mai dans le hall 20 du Wacken. Nous poursuivons également nos épreuves de régularité sur route barrée à la circulation ainsi que la participation à tous les rallyes ou sorties organisés par d'autres organismes en France et à l'étranger. Enfin, des bourses d'échange et des ventes de voitures de collection seront organisées.

Jacques WEISS
Contact 7, chemin du Rohrwoerth,
67000 Strasbourg
Tél. 88.41.90.25

Le président de l'AAVE

J. WEISS

ATELIER

NORBERT
BASCH

Architecte
Urbaniste

31 rue Mélanie
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
☎ 88 31 06 45 FAX 88 31 31 30

Depuis 1908 à la Robertsau
de père en fils

Albert VEIT

votre boulanger-pâtissier,
chocolatier-glacier

84, route de la Wantzenau - Robertsau - ☎ 88.31.19.13

RESTAURANT



29, rue Mélanie, 67000 Strasbourg - Robertsau
Tél. 88.31.38.10

Fermé Samedi midi et Dimanche

Terrasse en Été



15, rue du Conseil des Quinze - 67000 STRASBOURG
Tél. 88.61.02.81

*

Ventes - Réparations

Cadres Colnago TVT

VTT MBK US LINE LIYANG

Maillots - Cuissards Santini
Certifié TIME

Sacoques CHAPAK



tournerie
d'alsace

Tournage sur bois

Magasin d'usine
-20 % sauf promotion
Fabrication artisanale
Lumières - Petits meubles
Balustres - Portemanteaux
Liste de mariage - Jardinière
Meuble Hi-Fi - Horloges - Halogènes

Moser Frères

Rte de Strasbourg - Tél. 88 72 36 37
Kurtzenhouse - 67240 Bischwiller
(entre Bischwiller et Weyersheim, bord CD 37)

POMPES FUNÈRES
ACKER

10, QUAI DES PÊCHEURS - STRASBOURG
Tél. 88 35 42 34

83, RUE BOECKLIN - ROBERTSAU
Tél. 88 31 52 02

Permanence 24 h sur 24 au 88 35 42 34

ÉLECTRICITÉ
GÉNÉRALE

chauffage électrique

DROELLER-SCHEER

64 route de La Wantzenau
ROBERTSAU
☎ 88 31 36 11



ORTHOPÉDISTE - BANDAGISTE

André BERNDT

Orthopédiste-Bandagiste Agréé

Fabrication grand appareillage

- Prothèses - orthèses - corsets orthopédiques
- Releveurs de pieds - attelles diverses
- Semelles orthopédiques
- Colliers cervicaux - etc...
- Corsets de maintien
- Bas à varices

Rue Reisseisen (derrière Parking MATCH)
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

Tél. 88 41 96 77
Privé : 88 31 53 81

ENVIRONNEMENT

Comment protéger les arbres

En publiant des extraits du dossier «les droits de l'arbre en ville*» nous avons voulu contribuer à une meilleure protection de nos arbres. Dans ce troisième et dernier volet nous vous proposons un petit mode d'emploi de la protection de l'arbre. En vous invitant à en faire usage.

L'arbre contribue à la beauté du paysage et même si, souvent, il porte bien son nom d'arbre d'ornement, il est rarement protégé en tant que tel. Grâce à certaines règles d'urbanisme, l'arbre peut être protégé.

L'arbre et le POS

Certaines zones définies par le POS sont favorables à la protection des arbres. Ce sont les espaces boisés classés qui assurent la protection la plus rigoureuse. Tout défrichement est interdit et, plus généralement, «tout mode d'occupation du sol de nature à compromettre le boisement».

Les coupes et abattages d'arbres sont soumis à autorisation écrite donnée par le Préfet si le POS est publié, par le Maire si le POS est approuvé. Dès que le POS est publié, les effets protecteurs du classement s'appliquent sans restriction. Le classement en zone ND protège l'arbre de manière indirecte, en interdisant ou en limitant les constructions. Certaines dispositions permettent, lors de l'élaboration du règlement d'un POS, de favoriser le végétal.

Ces dispositions posent le principe du maintien des plantations existantes ou de leur remplacement par des plantations au moins équivalentes. Cette règle peut en outre comporter des exigences relatives à la surface plantée et aux espèces.

Dans le cadre d'un POS approuvé, certaines règles restent applicables : l'obligation de créer ou de maintenir des plantations peut être fixée pour un permis de construire, une autorisation de lotir ou pour l'extension de bâtiments industriels par exemple.

L'arbre Monument

Parfois, le temps et les conditions favorables permettent à l'arbre de

s'épanouir et font de lui un véritable monument. Tout comme un bâtiment, l'arbre peut faire l'objet d'une inscription à l'inventaire des Monuments Naturels et des Sites ou d'une procédure de classement. Les monuments naturels classés ne peuvent être ni modifiés, ni détruits dans leur état ou dans leur aspect. Tous les travaux sont soumis à autorisation ministérielle.

Un arbre peut bénéficier, par ricochet, d'une protection au titre de la Loi de 1913 sur les monuments historiques.

En effet, dans un périmètre de 500 mètres autour d'un monument historique, tout déboisement est soumis à autorisation préalable de l'Architecte des Bâtiments de France ou du Préfet.

Enfin, l'arbre peut aussi être protégé dans le cadre d'une ZPPAU (Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain). Dans le périmètre d'une telle zone les travaux de déboisement sont soumis à autorisation spéciale du Maire. L'initiative d'une procédure de classement ou d'inscription peut émaner d'associations, d'élus ou d'administrations mais aussi de particuliers.

Les plantations et le lotissement

L'arbre joue un rôle majeur dans la qualité d'un lotissement. Il faut donc tenir compte des arbres existants et prévoir des plantations nouvelles.

L'implantation d'un lotissement est soumise à certaines conditions destinées, par le biais du respect de l'environnement, à préserver les plantations.

Une note de présentation doit préciser «les dispositions prévues pour assurer l'insertion dans le site, le respect de l'environnement et la qualité de l'architecture» (art R 315-5 a du code de l'urbanisme). En prévoyant dans cette note de présentation l'implantation des

plantations, leur entretien, leur gestion, on pourra favoriser le verdissement d'un espace.

Quand l'opération est de nature à porter atteinte au caractère et à l'intérêt des lieux avoisinants, l'autorisation de lotir peut être refusée ou accordée avec des prescriptions spéciales (art R 315-28 du code de l'urbanisme).

Quand le lotissement doit se situer dans une zone boisée, il faut une autorisation de défrichement (art R 315-6 du code de l'urbanisme).

Si la commune concernée dispose d'un POS l'autorisation de lotir sera refusée si elle n'est pas conforme aux dispositions du POS. De plus, le règlement du lotissement peut reprendre les obligations du POS en matière d'espaces verts.

Pour en savoir plus

Ne vous laissez pas décourager par la diversité des procédures de protection et les différentes réglementations.

Si vous estimez qu'un arbre est menacé ou risque d'être abattu à tort, si vous pensez qu'une plantation d'arbres mérite une protection particulière, prenez contact avec

la Direction Régionale à l'Architecture et à l'Environnement

8, rue Adolphe Seyboth
Tél 88 32 16 00

ou avec le Service Départemental de l'Architecture.

Palais du Rhin.
2, Place de la République
Tél 88 23 42 93

* Dossier réalisé par le Centre du Droit de l'Environnement de Strasbourg et la Direction Régionale à l'Architecture et à l'Environnement de Franche Comté.

BREVES

Gare aux morilles

Suite à l'accident de Tchernobyl un niveau de contamination élevé avait été détecté sur certains champignons. Végétaux non chlorophylliens, ils absorbent par leur mycélium des substances organiques contenues dans l'humus ainsi que les substances minérales pouvant contenir du césium radioactif. En outre, ils conservent très longtemps les particules radio-actives qu'ils ont absorbées. Ces niveaux de contamination sont variables selon les espèces, mais aussi selon la pluviométrie au moment du passage du nuage radio-actif.

L'Echo en a eu le cœur net et a fait réaliser par la CRII-RAD (laboratoire indépendant) une analyse sur un échantillon de morilles récoltées dans la forêt de la Robertsau au printemps 91. Résultat: 42,1 Becquerels de Césium 137 par kilo de matière sèche soit 4 Bq/k par kilo frais moyen. Ce taux est très inférieur au maximum admissible défini par la CEE (600 Bq par kilo frais). De plus, une mesure effectuée par l'AILE (Association pour l'Information sur l'Environnement) sur un échantillon prélevé lui aussi en forêt de la Robertsau en 1986 (l'année Tchernobyl), avait donné pour résultat un total de 283 Bq par kilo de matière sèche, soit environ 28 Bq/k par kilo frais. Une décroissance de la contamination est donc mise en évidence. Il faut cependant rester prudent, nous précise le laboratoire, compte tenu du nombre très limité d'analyses.

Déchets - Tri

Est-ce la fin des dépôts sauvages qui se multiplient un peu partout dans le quartier ? On peut l'espérer, puisque quatre déchetteries ont ouvert leurs portes sur le territoire de la CUS. Pour le nord de l'agglomération, il faudra désormais se rendre au Wacken, 19 rue Lauth. Là, dans des bennes flambantes neuves vous pourrez déposer vos déchets : papiers, métaux, gravats, verre, huile de vidange, batteries de voitures et objets incinérables. Heures d'ouverture : le lundi et le jeudi de 7 h à 12 h et de 14 h à 19 h, les autres jours de la semaine de 7 h à 19 h sans interruption et enfin le dimanche matin de 8 h à 12 h. Des horaires qui devraient permettre à tout un chacun de s'y rendre.

Améliorer la qualité de notre environnement par la suppression des dépôts sauvages et faire des économies d'énergie, de matière première par le recyclage de nos déchets. Un double objectif auquel nous souscrivons totalement. Sept autres centres de dépôt sont d'ores et déjà à l'étude. L'Adir souhaiterait que la Robertsau soit rapidement équipée.

B. IRRMANN

CONSOMMATION

Je peux le faire

« Ce que je ne fais pas volontairement aujourd'hui risque de m'être imposé dans 20 ans » Partant de ce principe, le Conseil Général du Bas Rhin a édité une brochure présentant 67 Gestes pour l'Environnement. Nous apportons notre soutien à cette campagne de sensibilisation et poursuivons la publication de ces conseils. Dans ce numéro : Je peux le faire... dans ma salle de bains et en me déplaçant.

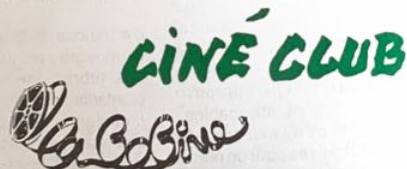
Dans ma salle de bains

- 36. Je ferme le robinet en me brossant les dents (en 3 minutes 18 litres d'eau économisés)
- 37. Je ferme le robinet en me rasant, j'économise plus de 50 litres d'eau
- 38. Je prends une douche plutôt qu'un bain (un bain consomme trois fois plus d'eau)
- 39. J'utilise des rasoirs à lames rechargeables
- 40. Je préfère le savon moussant aux bombes aérosol
- 41. Je préfère les sticks aux atomiseurs
- 42. Si j'utilise des atomiseurs, je privilégie le label « protège la couche d'ozone »



En me déplaçant

- 43. Je me déplace à pied pour les petites distances le plus souvent possible
- 44. Je prends mon vélo dès que possible
- 45. Je me déplace avec les transports en commun
- 46. Je fais contrôler régulièrement mon véhicule
- 47. Je préfère l'essence sans plomb : elle est moins chère et pollue moins
- 48. J'évite de laisser tourner mon moteur inutilement
- 49. Je respecte les limitations de vitesse ainsi je limite ma consommation
- 50. J'évite de klaxonner
- 51. Je lave ma voiture au lavomatic, je ne le fais pas trop souvent
- 52. Je porte mon huile de vidange aux points de collecte prévus à cet effet
- 53. Je me groupe avec mes collègues pour me rendre sur mon lieu de travail



PROCHAINES SEANCES - Salle du coq blanc-rue Mélanie - 20h30

Mardi 5 Mai

Pierrot le fou

un film de Jean Luc Godard 1965
avec Jean Paul Belmondo, Anna Karina et J. P. Léaud
Les cousins

Mardi 2 Juin

un film de Claude Chabrol
avec Jean Claude Brialy, Stéphane Audran et G. Blain

Courauto

S. à r. l.

Carrosserie • Tôlerie - Peinture

• Mécanique



Agent
SEAT
groupe Volkswagen

Vente véhicules neufs et occasions
dépannage agréé
Pose pare-brise
Réparation toutes marques
Prise en charge par les Assurances

33 rue Schott - 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88 31 55 87

Restaurant « AU BON AMI »

Tartes flambées
au feu de bois

« SANDKISCHT »

Sylvaine et Sylvain
HONORÉ - MUNCH

23, Rue de la Carpe Haute - Tél. 88.41.90.60
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU - Fermé le mercredi



DU NOUVEAU A LA
ROBERTSAU

tout frais, tout près !

VOTRE BOULANGER

8 RUE DE LA BREME
tél : 88.31.23.64



Mireille Marquis
Esthéticienne

46 rue de la Tanche
STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88.41.82.84

Cadeaux et Prix sympas

BABIOLES

28, allée de la Robertsau - 67000 STRASBOURG - Tél. 88 35 13 64

Cabinet immobilier

Pierre Scheuer

ADMINISTRATEUR DE BIENS CNAB

GESTION - SYNDIC - LOCATIONS
ACHATS - VENTES

29, rue Boecklin - 67000 STRASBOURG
Téléphone 88 31 62 72

**ENTREPRISE
SANDRATHERM**

CHAUFFAGE
SANITAIRE
VENTILATION

SANDRA FRANÇOIS

Maître artisan
23, rue Boecklin - 67000 Strasbourg
Tél. 88 31 09 19

cuisin' elle



CUISINES - SALLES DE BAINS

114-116, route de la Wantzenau
STRASBOURG-ROBERTSAU - 88.41.88.62

La Passion du Beau

L'auberge Illbourg



CHAQUE SOIR (sauf lundi)
TARTES FLAMBÉES
SPÉCIALITÉS ALSACIENNES
SALLES POUR BANQUETS
RÉCEPTIONS - COCKTAILS - MARIAGES
TERRASSE

Fuchs am Buckel
355 route de La Wantzenau - Strasbourg-Robertsau
☎ 88 31 48 93

Le Violon d'Engras



Venez découvrir un restaurant
au décor sobre et raffiné,
véritable havre de tranquillité

Eric
et
Janita Meyer

vous y réservent un accueil chaleureux, personnalisé,
une cuisine toute en finesse

Terrasse d'été

Angle rue Boecklin / rue Chevalier Robert
☎ 88 31 39 50



TRANSMISSION FLORALE
FRANCE ET ÉTRANGER

étamine

83, route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88.31.10.21

Ouvert de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Dimanche de 10 h à 12 h 30

BRASSERIE-RESTAURANT

Au Bouquet Alsacien

- Petite carte à toute heure
- Plat du jour
- Spécialités alsaciennes



5-7 rue du Dr François 67000 Robertsau
☎ 88 31 00 93

ANTIQUITES

Jean Marie JOST
4 place de l'Hôpital
67000 STRASBOURG
Tél. 88 37 96 06

VENTE-ACHAT-ESTIMATION
IDEES CADEAUX

Meubles - Objets Anciens
Tableaux - Miroirs ...

mardi à vendredi 13 h 30 - 18 h 30
samedi 10 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30

ANTIC ART GALERIE

VARIATIONS DECORS

Le Spécialiste du PAPIER PEINT

+ de 100.000 références
Les plus grandes marques

55 rue Boecklin 88.31.23.30
STRASBOURG-ROBERTSAU

